



MAITRES HORLOGERS A GENÈVE. Horowitz & Cie. JOAILLIERS Montres de Marque. 29, Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

C.I.S.E.

CREDIT IMMOBILIER SUISSE - EGYPTIEN

GENEVE LE CAIRE R.C.C. 12633

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT el de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandria

Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282 Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

QUESTIONS NATIONALES

LA SUISSE A DES DEVOIRS ENVERS L'EUROPE

Les devoirs de la Suisse envers l'Europe sont identiques à ceux que la Suisse a envers soi-même et chacun de nous envers elle.

C'est pourquoi, la conscience de la situation nous rendra une bonne conscience nationale.

Je repars de l'évidence: la situation de la Suisse dépend de la situation européenne, la situation européenne dépend de la situation mondiale.

L'Europe est plus qu'une simple acception géographique, elle est moins qu'un être politique. Entre ce plus et ce moins, elle se définit comme un système de relations naturelles qui s'est développé, compliqué en un système de relations historiques.

Encore faut-il avoir une idée claire, non juridique, mais historique, de ce qu'est un Etat, une nation.

Toute nation, petite ou grande, possède un type fondamental. Il fait d'elle une personne, un exemplaire unique. Elle s'affaiblit lorsqu'il s'affaiblit; lorsqu'il est épuisé, elle meurt.

Un Etat, par quoi entendre une nation organisée politiquement, est loin d'être une génération spontanée. Il est arrivé que l'on ait improvisé des Etats: ils n'ont pas duré.

Le congrès du POP vaudois demande l'exclusion de Léon Nicole

Le congrès du parti ouvrier et populaire vaudois a voté par 89 voix contre 7 une résolution approuvant la proposition d'exclure Léon Nicole du parti du travail, faite par les sections de Genève et de Bâle.

première est de beaucoup la plus longue. Elle commence à partir du moment où l'on possède assez de données pour avérer l'existence du type par lequel telle nation se distingue des autres nations.

Revenons au présent. La première condition qu'exige le salut de l'Europe, c'est la santé, la force des Etats qui la composent.

Un Etat sain est celui qui est résolu à se défendre, même tout seul, même sans espoir et qui fait pour cela tous les sacrifices nécessaires.

G. de REYNOLD.

(Lire la suite en page 4)

UNION SUISSE DES ARTS ET METIERS

L'union suisse des arts et métiers a tenu son assemblée ordinaire de délégués à Montreux, sous la présidence de M. Meyer-Boller, de Zurich.

L'Assemblée a approuvé le rapport de gestion et les comptes. Le président de l'Union suisse des arts et métiers, M. Meyer-Boller, a parlé ensuite des aspects et buts de la politique des arts et métiers.

M. Ikté, directeur de l'administration fédérale des finances a fait un exposé sur la situation économique et il est arrivé aux conclusions suivantes: 1. La hausse constante de la guerre de Corée semble avoir atteint son point culminant.

(Lire la suite en page 4)

vous subie en 1929. On peut au contraire envisager l'avenir immédiat avec une certaine confiance. Même l'industrie textile surmontera la crise qu'elle traverse actuellement.

Il serait déplacé d'autre part, de redouter l'imminence d'une crise générale comme celle des années 1930 et suivantes, du moment que tous les pays évolués ont adopté la politique du plein-emploi ou tout au moins du maintien de l'emploi et qu'on ne peut guère s'attendre à de nouvelles et brutales manipulations monétaires après les récentes expériences faites.

L'Assemblée des délégués a délégué notamment sur le projet du Conseil fédéral concernant le maintien temporaire du contrôle des prix. Elle constate que l'intervention de l'Etat dans la formation naturelle des prix est incompatible avec notre régime économique fondé sur les articles économiques de la Constitution fédérale.

Pas d'ambassadeurs étrangers en Suisse, pas d'ambassadeurs suisses à l'étranger

Le problème va-t-il changer?

Une brève nouvelle d'agence, d'allure nettement officieuse, annonçait à la fin de la semaine dernière que le gouvernement des Etats-Unis avait l'intention d'envoyer sa légation à Berne au rang d'ambassade.

Le problème est, à tout prendre, fort simple. Depuis plusieurs années, depuis le début de 1947

plus précisément, un certain nombre de puissances entretenaient avec la Confédération des relations diplomatiques — et qui ne sont pas toutes de celles que l'on qualifie traditionnellement de grandes — ont demandé au gouvernement suisse de pouvoir accréditer à Berne non plus des agents diplomatiques de la seconde classe, c'est-à-dire des ministres, mais des agents de la première classe, c'est-à-dire des ambassadeurs. Or, on sait que traditionnellement il n'y a à Berne que des ministres, placés à la tête de légations, non d'ambassades, à l'exception du nonce apostolique, représentant du Saint-Siège, et de l'ambassadeur de France, qui sont tous deux des agents de première classe.

Les raisons qui ont diverses puissances de souhaiter envoyer dans la Ville fédérale des ambassadeurs plutôt que des ministres, sont nombreuses. Elles correspondent d'ailleurs à un phénomène général, consécutif à la guerre, qui se traduit dans toutes les capitales par une véritable inflation des titres diplomatiques.

Le Conseil fédéral ayant régulièrement refusé d'agréer les demandes qui lui étaient faites de recevoir à Berne des ambassadeurs, ou à même vu se produire un phénomène curieux. Plusieurs Etats — il doit y en avoir sept présentement — ont déjà, d'envoyer à Berne des diplomates ayant le grade, si l'on peut dire, d'ambassadeur, en acceptant qu'ils fussent, dans la Ville fédérale, ramenés au rang de ministre. Ces Etats ont pu, de la sorte, se faire représenter à leur convenance. Mais on comprend fort bien que ce compromis ne leur donne guère satisfaction.

Le Conseil fédéral ayant régulièrement refusé d'agréer les demandes qui lui étaient faites de recevoir à Berne des ambassadeurs, ou à même vu se produire un phénomène curieux. Plusieurs Etats — il doit y en avoir sept présentement — ont déjà, d'envoyer à Berne des diplomates ayant le grade, si l'on peut dire, d'ambassadeur, en acceptant qu'ils fussent, dans la Ville fédérale, ramenés au rang de ministre.

LE RENOUELEMENT DE LA PARTICIPATION DE LA SUISSE A L'U.E.P.

Le Conseil fédéral a adopté un projet d'arrêté fédéral concernant le renouvellement de la participation de la Suisse à l'Union européenne de paiements. L'article unique du projet autorise le Conseil fédéral:

THEMIS EN SUISSE

ABUS D'AUTORITE

Le tribunal de division 5, de ne pas agir avec correction siégeant exceptionnellement parce qu'étant sous-officier il avait déjà ordonné, comme pucier, un exercice interdit et premier lieutenant de cavalerie Antoine Bühler, ingénieur de connaissance, après qu'il avait été arrêté par trois jours d'arrêt de rigueur.

Il savait que la punition ordonnée était interdite. En outre, il déclarait que les méthodes de cet officier favorisaient l'antimilitarisme et affaiblissaient la sympathie que la population nourrissait en faveur de l'armée.

Ce premier lieutenant qui n'était pas satisfait de l'ordre intérieur de l'escadron, parfois avec raison, n'avait pas seulement suspendu les congés mais avait fait faire pendant trois heures et demie aux sous-officiers et aux recrues du pas de course et de la gymnastique avec le paquetage complet et même, pendant un certain temps, avec la selle sur la tête. Il avait répondu insolentement les remarques qui lui faisait le président de commune de sorte que celui-ci a fait raporter les supérieurs du premier lieutenant, ce qui a abouti à une procédure judiciaire. L'inculpé ne nie pas les faits, mais manifeste peu de compréhension quoiqu'il devait savoir que les punitions collectives et les exercices disciplinaires sont expressément interdits.

Le défenseur a immédiatement annoncé qu'il interjetterait appel contre ce jugement.

Pierre CORDEY.

(Lire la suite en page 3).

LA SUISSE, ETAT MARITIME

Le projet de loi fédérale sur la navigation maritime sous pavillon suisse soumis, par un message du Conseil fédéral du 22 février de cette année, à l'approbation de l'Assemblée fédérale, n'arrive pas entièrement puisque le pavillon suisse flotte sur les océans depuis 1941. Il n'en reste pas moins qu'en transformant le régime de fortune adopté au cours de la deuxième guerre mondiale, sur la base des pleins pouvoirs, en un régime légal ordinaire, la Suisse quittera définitivement, comme un corsaire devenu trop étroit, son ancienne situation de pays enclavé dans le continent pour rallier la très grande majorité des Etats qui exercent la navigation maritime, ont aujourd'hui directement accès à toutes les sources de prospérité si négalement distribuées sur l'ensemble de la planète.

A vrai dire, il ne tenait qu'à la Suisse de le faire, mais encore fallait-il qu'elle le fit. On s'étonnera bientôt, sans doute, que la Suisse ait attendu si longtemps; quelque historien sera peut-être même tenté de voir dans cette retenue traditionnelle l'inspiration principalement par l'attitude longtemps négative de l'administration fédérale, dans les longues hésitations du gouvernement et du parlement (puisque le problème d'un pavillon maritime suisse a été posé par le Conseil fédéral devant les Chambres en 1864 déjà) les symptômes d'un manque de confiance en soi, d'une sorte de complexe national d'infériorité.

Disons donc tout de suite, pour être équitable, que cette très grande prudence helvétique aura été particulièrement heureuse en l'occurrence du moment que, cédant pour finir à de véritables besoins économiques plutôt qu'anticipant sur eux, elle aura permis à notre pays d'avoir dès le début une marine marchande, certes discrète et modeste, mais déjà fondée sur de solides assises économiques et juridiques.

Au cours des débats de la Commission consultative fédérale constituée en janvier 1948 par le Conseil fédéral pour étudier l'ensemble du problème de la navigation maritime suisse et élaborer la nouvelle législation, débats abondants, parfois difficiles, auxquels le professeur Carl Ott, de Neuchâtel, a présidé avec une grande distinction — cette prudence helvétique n'a en effet pas perdu ses droits. Mais, dès lors que la nécessité de faire définitivement de la Suisse un Etat maritime a été reconnue, cette prudence est devenue un facteur positif et constructif: elle s'est mise en un souci permanent de combiner dans la future législation le plus grand nombre possible de règles propres à favoriser les entreprises économiquement saines et viables et à décourager les aventures de mégalomanie. La marine suisse ne sera pas du jour au lendemain parmi les plus importantes; il sera loisible d'en rire ou d'en s'enorgueillir encore longtemps; mais les grands débuts qui sont le prix des embêtements nous seront épargnés et cette porte de plus, si laborieusement ouverte sur les possibilités du monde extérieur, ne sera plus fermée à notre nez. Le travail acharné des armateurs suisses fera le reste et, si Dieu lui prête vie, petit poisson deviendra grand. Une fois en vigueur la nouvelle loi, les pouvoirs publics auront en tout cas fourni au pays un outil d'expansion commerciale perfectionné et moderne dont il faut espérer que notre économie, perpétuellement menacée d'étouffement, saura faire un usage rationnel.

L'un des obstacles majeurs qu'il aura fallu surmonter pour nous donner cet outil était l'absence d'une législation suisse appropriée. Le droit commun de notre pays était en effet très loin de suffire pour satisfaire aux exigences de tous genres compliquées et subtiles, du droit maritime qui, permanent et international par nature, n'est pas dicté par l'arbitraire

des Puissances, mais leur est, au contraire à toutes, grandes et petites, dicté par la nature des choses. En se pliant à son tour à des nécessités de cet ordre de grandeur, notre pays aura donc, très loin de céder à aucune tentation de l'actualité, ni à aucune pression extérieure, apporté de plus, modeste mais qui à la Suisse reste une petite puissance, mais toutes proportions gardées particulièrement importante, au développement de cette coopération économique internationale qui seule peut assurer la prospérité de tous.

A.-R. Werner professeur de droit maritime

LE MINISTRE D'ALLEMAGNE PARLE A ZURICH

Lors d'un banquet organisé par la Chambre de commerce germano-suisse, son président, M. C. Meyer, avocat à Zurich, salua M. F. Holzappel, ministre de la République fédérale allemande en Suisse ainsi que les consuls généraux d'Allemagne à Zurich, M. Wehl, et à Bâle, M. Kaufmann.

Le ministre Holzappel remercia de l'accueil qui lui avait été réservé à Zurich, et signala l'importance des échanges commerciaux entre les peuples. Il brossa un tableau de la vie économique de l'Allemagne actuelle. Celle-ci est, quelque peu rejetée au second plan par la grande tâche politique de faire de l'Allemagne une démocratie véritable. Tâche d'autant plus difficile que l'Allemagne n'a pas le bonheur d'avoir comme la Suisse, une tradition dans ce domaine. Comme en 1918 il faut entreprendre la reconstruction dans les conditions économiques les plus difficiles. L'Allemagne est coupée en deux. L'équilibre économique entre l'Est agricole et l'Ouest industriel se trouve rompu. Chaque mois, la République fédérale doit importer pour un milliard de marks de marchandises et en exporter pour une valeur équivalente. L'Allemagne a compris le non-sens de l'autarcie. L'économie ne peut se développer que grâce à la libéralisation des échanges. Le volume du commerce extérieur allemand a passé de 170 millions de marks en automne à 1,2 milliards de marks. Mais cet essor ne pourra être maintenu que par de nouveaux investissements dans l'in-

POUR LA PREMIERE FOIS EN EGYPTE LE LAIT CAILLÉ VITAMINÉ Vitamines A + B1 + B2 + C + D En vente chez: GROPPi, Tél. 46199/8/7 A L'AMERICAIN, Rue Soliman Pacha et auprès des Revendeurs R.C.C. 76669



Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 15, rue de la Poste
DIMANCHE 8 JUIN 1952
9 h.: Catéchisme.
9 h. 45: Culte en langue alle-mande, Gottesdienst deutscher Sprache.
9 h. 45: Ecole du Dimanche.

RECEPTION
Le pasteur reçoit tous les jours au bureau de l'Eglise, entre 10 h. a.m. et midi (mercredi et samedi exceptés). Il reçoit aussi au Pres-bytère sur rendez-vous. Tél. au bureau 24249.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
39 Avenue Fouad Ier
DIMANCHE 8 JUIN
9 h.: Ecole du Dimanche.
10 h.: Culte: «APPARENCE ET REALITE».
5 h. p.m.: Culte à l'Eglise An-glaise d'Héliopolis (Rue Seti).

CLUB NAUTIQUE SUISSE

A la suite de quelques plaintes de compatriotes, le Comité du Club Nautique nous a fait par-venir son précédent communiqué ainsi rectifié:
Le Comité a le plaisir d'in-former ses Membres et amis que le «MUTZ», avec notre batelier Idriss, est à leur dis-ponibilité chaque jour à 10 h. 00 a.m. et 3 h. 30 p.m.
Les Membres intéressés sont priés de téléphoner au batelier Idriss - Club Nauti-que Français - Tél. 21176 qui les contactera au débarca-dère près de la porte No. 6 de l'enceinte douanière.

A L'ATELIER
VENDREDI 6 JUIN à 6 h. 45
FILMS ARTISTIQUES ET DOCUMENTAIRES
« MANET »
« GAUGUIN »
« VERSAILLES »

PETITES ANNONCES

No. 117. — SOCIÉTÉ SERIEU-SE demande Secrétaire Direc-tion franco-arabe de premier ordre, énergique. Téléphoner 49754, Le Caire.
(21, 22, 23)
No. 118. — A LOUER pour sa-ison d'été (du 29 juin au 29 septembre) à Ghympnoupolo, à 3 minutes de la plage, tram et autobus, villa moderne meublée, 4 chambres et dépendances, gar-ge, jardin, téléphone. Pour tous renseignements s'adresser par téléphone au No. 63142 ou au journal.
(21, 22, 23)

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie
ALHAMBRA - Tél. 29054 - «Il voto» (Doris Duranti, Ro-berto Murolo).
AMIR - Tél. 27693 - «Meet me after the show» (Betty Grable, Macdonald Carey).
FOUAD - Tél. 25832 - «Le plus joli pêche du monde» (Georges Marchal, Dany Robin).
LA GAITE - Tél. 71225 - «Pa-gan Love Song» (Esther Wil-liams, Howard Keel).
METRO - Tél. 22850-22859 - «The light touch» (Pier Angeli, Stewart Granger).
MOHAMED ALY - Tél. 25106 - «Cause of alarm» (Loretta Young, Barry Sullivan).
RIALTO - Tél. 24694 - «Beha-ve yourself» (Farley Granger, Shelley Winters).
RIO - Tél. 29036 - «La fille du port» (Alecio Alexandrakis, Hélène Hadjiarghiri).
ROYAL - Tél. 26329 - «Steel town» (Ann Sheridan, John Lund).
STRAND - Tél. 23222 - «Sil-ver City» (Yvonne De Carlo, Edmond O'Brien).

Doux à offrir... Doux à recevoir
Nestlé's Milk Chocolate
Illustration of a woman and child with a box of Nestlé's Milk Chocolate.

ECOLES FAXI
LANGUES VIVANTES
COMMERCÉ COMPTABILITÉ
STENOGRAPHIE-DACTYLO
Direction pour l'Orient 39, Rue Kasr-el-Nil LE CAIRE

A ALEXANDRIE

SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE

SAMEDI 7 JUIN à 2 h. 30 p.m.
SAMEDI 21 JUIN à 2 h. 30 p.m.
DIMANCHE 29 JUIN à 9 h. a.m.

ENTRAINEMENT

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE Groupe d'Alexandrie

Une réunion aura lieu le JEUDI 12 JUIN à 20 h. 45 au CERCLE SUISSE de Chatby

THEME DE LA DISCUSSION

La Presse et les Suisses à l'Etranger

introduit par M. MAURICE FIECHTER
Tous les Suisses et Suissesses y sont cordialement invités.
UN SOUPER LEGER sera servi à 20 h.
Comme de coutume, les frais seront partagés entre les parti-cipants. Pour le souper, prière de s'inscrire auprès de Mohamed jusqu'à jeudi à midi au plus tard.

Pas d'ambassadeurs étrangers en Suisse, pas d'ambassadeurs suisses à l'étranger

Le problème va-t-il changer ?

(Suite de la page 1)

La règle, en la matière, est celle de la réciprocité. Si donc nous acceptons l'envoi des am-bassadeurs à Berne, nous de-vrions en principe envoyer aussi dans les capitales en cause des ambassadeurs. Cette règle souffre des exceptions dont le meilleur exemple est précisément offert par nos relations avec la France: Paris envoie à Berne un am-bassadeur, Berne n'envoie à Paris qu'un ministre. Ce système-ci pourrait être généralisé. Mais il saute aux yeux qu'il offre de graves inconvénients. Les repré-sentants diplomatiques de la Suisse à l'étranger souffrent aus-si de la dévaluation des titres di-plomatiques. Notre ministre à Londres vient, dans l'ordre pro-tocolaire au cinquante-quatrième rang: il serait au même ou au-dessous s'il avait le titre d'am-bassadeur - A Washington, notre ministre se trouve, protoco-lairement, sur le même pied que les représentants d'Etats qui viennent de naître à l'indépen-dance, ou qui ne perdent pas une occasion - l'envoi d'un simple ministre en est une, apparemment - de manifester leur hos-tilité à l'égard du gouvernement des Etats-Unis, ou même d'Etats qui ont disparu de la carte. Dans la plupart des capitales, nos re-présentants passent après ceux des plus petites républiques sud-américaines... Dans nombre de cas, cette infériorité protocolaire est compensée par l'autorité per-sonnelle qu'ont su acquérir nos ministres ou par l'intérêt que les gouvernements intéressés portent à notre pays. Mais il n'en va pas toujours ainsi, et l'infériorité protocolaire peut entraver cer-tains de nos représentants dans l'exercice de leur mission. Il se-rait donc - et il le sera vraisem-blablement toujours plus - à l'intérêt de la Confédération de pouvoir accrédi-ter dans certaines capitales, des diplomates de pre-mière classe, des ambassadeurs en un mot.

Le double problème posé aux autorités fédérales peut donc re-cevoir en théorie trois solutions. La première serait le maintien pur et simple du statut quo. Pas d'ambassadeurs étrangers à Berne, pas d'ambassadeurs de Suisse à l'étranger. Il semble bien que les commissions parle-mentaires comme le Conseil fé-déral se soient rendu compte qu'elle était inapplicable, ou le deviendrait rapidement. L'importa-nce que plusieurs puissances portent à cette question, comme le souci de nos intérêts, obligera la Suisse à accepter, à plus ou moins bref délai, l'envoi d'am-bassadeurs à Berne.
Pierre CORDEY.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 8 JUIN 1952

MENU

Ravioli au Fromage Double Crème
Rumpsteak Saignant à l'Anglaise
Pommes Carrées
Haricots Verts au Beurre
Salade Printanière
Tranche Cassata

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement. Tél. 56785.



AU CAIRE

CERCLE SUISSE DU CAIRE

Une date à retenir

SAMEDI 7 JUIN 1952 dès 20 h. GRANDE FETE CHAMPETRE A LA VILLA PAX - EMBABEH

Spécialités maison - Jeux divers Orchestre - Danse - Attractions

Suisses, venez y nombreux avec vos amis Retenez vos places à l'avance Tél.: 56785

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

MARDI 17 JUIN 1952

Réunion au CERCLE SUISSE D'EMBABEH

Les autos partiront de l'Hôpital Victoria à 4 h. p.m. pen-dant la saison chaude.

LA VIE MUSICALE

Un beau concert d'orchestre de chambre Direction Piero Guarino

A lire les programmes de Guarino et de son orchestre, on était jaloux d'Alexandrie. Voici que grâce à d'utiles, de désin-téressées collaborations, nous en aurons pu en juger de « au-ditu » et nous en pourlécher les bûches.
Programme bien fait parce qu'ouvert sur la musique de notre temps, et ménageant la pla-ce qu'il sied à nos chers et tou-jours jeunes classiques.
Le « clou » du concert fut la première audition au Caire du Concerto de Brigitte Schiffer, pour piano, quelques instru-ments solistes, batterie et qua-tuor. Cette œuvre fut très ap-plaudie, à juste titre. Nous en reparlons plus bas.
Le concert s'ouvrit par le Brandebourgeois No. 5 (flûte, violon, piano et cordes). La jeunesse de la musique de Bach est extraordinaire, sa vitalité effective comme au pre-mier jour. On y admire l'abon-dance d'une pensée sûre d'elle-même. Constantement surveil-lée, l'invention qu'elle prodigue donne l'impression d'être sponta-née. Ce flot se colore des im-pressions du moment. Il est joyeux, robuste, gracieux, bon-homme, méditatif et sérieux, tour à tour. Le majeur et le mineur, qui étaient devenus un des grands moyens de ce temps, s'y opposent. L'esprit d'imitation, de répartition, le sens des con-trastes dramatiques, s'y donnent carrière. Le détail y est aussi désigné que l'ensemble. Parfois la musique s'élève à un sobriété pathétique, se nuance de mélan-colie (Affettuoso). Puis l'Allegro final emporte tout cela sur une fugue alerte, dont le motif, plus tard si heureusement dé-veloppé reviendra ensuite cou-ronner l'œuvre d'une joyeuse guirlande.
Ce Concerto était suivi très logiquement du Concerto de Brigitte Schiffer. Nous disons très logiquement, car ce dernier a donné de cette forme, l'image des transformations que lui a fait subir l'esprit de la musique contemporaine. Ainsi, par un heureux retour des choses le concerto moderne est retourné parfois à la forme d'une suite très libre.
Le Concerto de Brigitte Schif-fer a été écrit en 1936 à Ber-lin où l'auteur travaillait sous la direction d'Hindemith. Il a été terminé ici. Que l'auteur ait subi l'influence de ce Maître, à un âge où l'on se défend mal des influences, rien que de plus natu-rel, et ce n'est pas ce qu'il faut souligner dans cette œu-vre.
La forme y est en général claire, sauf peut-être (à la pre-mière audition) dans le final. Ce final a des parties intéres-santes, mais nous paraît le moins convaincant des quatre morceaux. Il vient après les autres; il ne finit pas l'œuvre.
Il y a dans cette œuvre l'es-sai, la tentative d'utiliser per-sonnellement l'harmonie, la syn-taxe, bref tous les moyens con-temporains proposés et impo-sés par la valeur de l'œuvre d'Hindemith. L'œuvre de notre compositeur est inégale, de mouvement à mouvement, et dans chaque mouvement même. La personnalité de l'auteur y disparaît tout autant qu'elle y apparaît et l'unité de cette piè-ce nous paraît plus une unité de technique que d'inspiration.
Nous aimons dans ce concer-to les épisodes où le piano, la flûte et le violon dialoguent heureusement - c'est-à-dire ceux qui sont le plus près des grands modèles de Bach. L'écriture du piano y est adroite, et la sou-plesse des arabesques sait par-tout se rompre heureusement, mourir doucement à elle-même pour passer à autre chose. Il y a la assurance, la preuve d'une sensibilité qui sait inter-venir dans la mécanique du mouvement.
La langue de Brigitte Schif-fer y est agréable, équilibrée, souple, parfois très fine. Elle crée une sorte de poésie intellec-tuelle ( que l'on pense à la poésie de Valéry) qui a certai-nement son charme. La plus parfaite clarté s'y donne cours dans la possession d'un genre, robuste, gracieux, bon-homme, méditatif et sérieux, tour à tour. Le majeur et le mineur, qui étaient devenus un des grands moyens de ce temps, s'y opposent. L'esprit d'imitation, de répartition, le sens des con-trastes dramatiques, s'y donnent carrière. Le détail y est aussi désigné que l'ensemble. Parfois la musique s'élève à un sobriété pathétique, se nuance de mélan-colie (Affettuoso). Puis l'Allegro final emporte tout cela sur une fugue alerte, dont le motif, plus tard si heureusement dé-veloppé reviendra ensuite cou-ronner l'œuvre d'une joyeuse guirlande.

LA JOIE DE S'HABILLER

se résume en une coupe provenant de chez Melki's Maître Drapier
Rue Tewfick No. 13 - Tél. 20438 Alex.
R.C.A. 36449

Si vous n'avez encore rien décidé pour vos vacances, la

"PHAROS S.A.E." vous offre la possibilité de visiter PARIS - LA COTE D'AZUR - CAP FERRAT JUAN LES PINS - CANNES - ALPES ITALIENNES RIVIERA - SAN REMO - LES LACS
EN PARTICIPANT A SA CROISIERE DE 37 JOURS AU PRIX DE L.E. 165
Départ d'Alexandrie 9/7/52 Retour d'Alexandrie 15/8/52
Séjours en FRANCE et ITALIE dans les hôtels de première catégorie
Les places étant limitées inscrivez-vous dès aujourd'hui

BUFFET DE LA GARE des C.F.F. Bâle

Charles Müller - Soutter
Tél. 5.96.60.
LE RESTAURANT SATISFAISANT TOUS LES GOÛTS Salons réservés pour conférences et réunions de famille. Livraison à domicile.

MIEL PUR ABADIËH REINHART

El Hawaber Dakalieh
S'adresser à: REINHART & Co. 6, rue Adib ALEXANDRIE

Mobiltox Tue INSECTICIDE A BASE DE D.D.T.

Illustration of a house with a large insect on the roof. Text: mouches, moustiques, puces, poux, cafards et tous autres insectes. En vente dans les Stations Service SOCONY-VACUUM et dans tous les Grands magasins. Socony - Vacuum Oil Co. of Egypt

A chaque problème sa solution!
Un décès prématuré peut compromettre votre entreprise.
Saufgardez vos intérêts en concluant:
UNE ASSURANCE MIXTE AVEC VOTRE ASSOCIÉ au capital progressif une assurance mixte en faveur de vos héritiers sur deux têtes:
Ces polices permettront un règlement facile de votre succession.
HELVETIA-VIE Compagnie Suisse d'Assurance sur la Vie
Direction pour l'Orient 39, Rue Kasr-el-Nil LE CAIRE

Comme ils nous voient

La Suisse et son industrie horlogère

Le correspondant du « New York Times » à Genève, M. Michael G. Hoffman, publie un article daté de Bienne dans lequel il émet diverses considérations sur l'importance de l'industrie horlogère pour la Suisse et sur les conditions de vie d'un horloger suisse.

Le correspondant du « New York Times » ajoute : « Le gain des ouvriers horlogers suisses leur permet de vivre plus confortablement que les ouvriers des autres régions industrielles du monde, y compris les Etats-Unis. »

M. Michael G. Hoffman exprime ensuite son admiration sans réserve sur la science des ouvriers suisses de l'industrie de précision et sur l'extraordinaire travail qu'exige la fabrication d'une montre.

QUESTIONS NATIONALES LA SUISSE A DES DEVOIRS ENVERS L'EUROPE

(Suite de la page 1)

Nous avons aussi une bonne conscience humaine, je le crois. Il serait malséant d'énumérer tout ce que nous faisons pour aider les peuples européens dans les limites que nous fixe notre neutralité.

Si l'on parle du niveau de vie élevé de l'ouvrier suisse, il faut avoir deux faits présents à l'esprit. Le premier, c'est que ce niveau dépend exclusivement de la capacité de l'industrie suisse de pouvoir vendre le 95% de sa production à l'étranger.

SEMAINES INTERNATIONALES DE MUSIQUE A LUCERNE

9 - 31 août 1952

APERÇU DU PROGRAMME 1952

Table with 5 columns: Jour, Août, Manifestation, Chef d'orchestre, Soliste. It lists various musical performances from Saturday to Sunday.

De plus les manifestations suivantes sont prévues : Trois soirées de Musique de Chambre, Récital d'Orgues à la Cathédrale, Récital au Château de Heidegg.

NOUVELLES SPORTIVES

FOOTBALL

Suisse-Turquie 5-1 (3-0) Dimanche, l'équipe nationale de Suisse de football a battu, à Ankara, l'équipe de football nationale de Turquie par 5 buts à 1.

CYCLISME

Coppi en tête du « Giro » La 13e étape du Giro, Bergamo-Como (143 kms.) a vu la victoire de Pasotti, l'emportant sur le peloton qui comptait entre autres Van Steenberghe, Ferdi Kubler, Magni et Ockers.

La 14e étape a vu un Coppi déclinant aux prises avec Hugo Koblet qui semble avoir retrouvé toute sa forme.

La 15e étape, Como-Genova (247 kms.) monotone au début, fut animée ensuite par une échappée du jeune Roma, tôt rejoint, et remportée finalement au sprint par Minardi sur son rival Soldani.

En quelques lignes... Toutes les opinions sont respectables. Toutefois, celle qui vient d'émettre un médecin anglais n'a pas manqué de faire sourire les personnes s'intéressant quelque peu à la boxe.

Après enquête, le mystère vient d'être éclairci. C'était tout simplement l'arrière de Le gnano, Tubaro, qui se servait de ses dons naturels de ventriloque au mieux des intérêts de son équipe.

LA CAUSE DU « MAL DES ARDENTS »

Un médecin britannique, le Dr Donald Johnson, a découvert, déclare le « Daily Mirror », la cause de l'épidémie de Pont-Saint-Espirit, qui ravagea cette localité au mois d'août, 1951.

Le Dr. Donald Johnson, qui vient de rentrer d'un séjour à Pont-Saint-Espirit, déclare, selon le « Daily Mirror », que le fait auquel il attribue la cause de l'épidémie est la consommation de champignons.

Les victimes de la maladie avaient des hallucinations du genre de celles que donne le delirium tremens: Ils voyaient des rats et d'autres bêtes répugnantes, et avaient la sensation d'être brûlés vifs.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

Mme. Betty Cooper Calamusa, 39 ans, vient d'introduire sa douzième demande en divorce, contre le second mari avec lequel elle s'était remariée.

En marge d'un 600ème anniversaire

Pèlerinage glaronnais

Suisse depuis six siècles, les vallées profondes du Pays de Glaris, jusqu'au milieu du printemps, sont comme prisonnières de leurs montagnes.

C'était plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper...

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

« C'est plus tôt dans la saison, à l'aube encore du printemps. Le duo Albert d'Autriche, sentant les Glaronnais de plus en plus lui échapper... »

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E. SERVICE RAPIDE DE LUXE ALEXANDRIE-MARSEILLE-GENES par le s.s. "EL MALEK FOUD" Prochains départs: Vendredi 6 Juin, Vendredi 4 Juillet, etc.

ESTIVEURS! Hâtez-vous de préparer votre itinéraire La maison de réputation mondiale THOS. COOK & SON (Continental and Overseas) Ltd. met à votre disposition son entière et vaste organisation ainsi que toute son expérience.

LEBON & CIE - ALEXANDRIE B. P. 241 TÉL. 25727 Nouvel arrivage de cuisinières de grandes marques (Salon des Arts Ménagers de Paris, Exposition de Mars 1952) - VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION - 9, Rue Sadi Metwally

IONIAN BANK LIMITED FONDEE EN 1839 CAPITAL AUTORISE ... £ 1.000.000 CAPITAL SOUSCRIT ... £ 600.000 FONDS DE RESERVE ... £ 200.000

BANQUE OTTOMANE FONDEE EN 1863 CAPITAL ... Lst. 10.000.000 VERSE ... Lst. 5.000.000 LONDRES, MANCHESTER, PARIS, MARSEILLE, ISTANBOUL, CASABLANCA.

Imprimerie PROCACCIA